



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

Conformément au paragraphe 23(4) du *Règlement*, le vote sur la proposition de M. NEVAKSHONOFF a été reporté et constitue le premier point à l'ordre du jour.

Proposition n° 3 : Registre des armes à feu

Attendu :

que le gouvernement fédéral a créé un système d'enregistrement des armes à feu qui est mal conçu;

que le registre des armes à feu servira uniquement à pénaliser les propriétaires d'armes à feu qui respectent la loi;

que des crimes plus graves sont commis à l'aide d'armes provenant illégalement des États-Unis et que ces crimes ne sont pas traités de façon satisfaisante par le programme d'enregistrement du gouvernement fédéral;

que le coût de ce programme avait été évalué à l'origine à deux millions de dollars, mais dépasse aujourd'hui deux milliards de dollars;

que l'élimination de ce registre permettrait d'affecter ces fonds à des usages plus importants, comme la prévention de la contrebande d'armes à feu ainsi que l'adoption et l'application de programmes et politiques de soutien;

que le gouvernement du Manitoba a décrié le programme à maintes reprises et n'engagera pas de poursuites fondées sur la contravention aux dispositions sur l'enregistrement énoncées dans l'ancienne Loi sur les armes à feu ou le Code criminel;

que plusieurs provinces ont demandé au gouvernement fédéral de suspendre l'utilisation du registre,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à abandonner le registre des armes à feu et à affecter les fonds et l'énergie à d'autres aspects plus importants de la prévention du crime;

que l'assemblée enjoigne au greffier de l'Assemblée législative de faire parvenir une copie de la présente résolution au gouvernement fédéral.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

AGLUGUB  
ALLAN  
ALTEMEYER  
BJORNSON  
BRICK  
CHOMIAK  
DERKACH  
DEWAR  
DRIEDGER  
DYCK  
EICHLER  
FAURSCHOU  
GOERTZEN  
HAWRANIK  
IRVIN-ROSS  
JENNISSEN  
JHA  
KORZENIOWSKI  
LATHLIN  
LEMIEUX  
MACKINTOSH  
MAGUIRE

MALOWAY  
MARTINDALE  
MCGIFFORD  
MURRAY  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PENNER  
REID  
REIMER  
ROBINSON  
ROCAN  
RONDEAU  
ROWAT  
SALE  
SANTOS  
SCHELLENBERG  
SCHULER  
SELINGER  
SMITH  
STRUTHERS  
TAILLIEU  
WOWCHUK..... 44

**CONTRE**

GERRARD

LAMOUREUX..... 2

---

M. MARTINDALE présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : La famine en Ukraine

Attendu :

qu'environ sept millions d'Ukrainiens sont morts de faim en 1932-1933 dans une famine provoquée, organisée et pensée par le régime soviétique;

que les Ukrainiens étaient ainsi condamnés à une mort horrible et lente, et que le but du régime soviétique était de détruire les aspirations d'indépendance de l'Ukraine et d'enlever à son peuple toutes ses aspirations de liberté;

que cette horrible famine a infligé des blessures profondes et durables aux Ukrainiens du Manitoba et de partout ailleurs dans le monde;

que les Manitobaines et les Manitobains souhaitent honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie lors de cette famine;

que l'année dernière a marqué le 70<sup>e</sup> anniversaire de cette tragédie et qu'il est dans l'intérêt du public de reconnaître la nature et les conséquences de la famine-génocide de 1932-1933 en Ukraine;

qu'à l'occasion de cet anniversaire, la ministre du Travail et de l'Immigration et déléguée à la Situation de la femme a proclamé la semaine du 23 au 30 novembre 2003 la Semaine de la grande famine-génocide en Ukraine,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à se joindre au monde entier et plus particulièrement aux Manitobaines et aux Manitobains d'origine ukrainienne pour commémorer ces événements tragiques;

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître le dernier samedi du mois de novembre comme le Jour de la famine-génocide de 1932-1933 en Ukraine.

Il s'élève un débat.

MM. MARTINDALE et MURRAY, M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK, M. DERKACH, M. le ministre CHOMIAK ainsi que MM. SCHULER, GERRARD et SCHELLENBERG interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

M. EICHLER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi modifiant le Code de la route (plaques d'immatriculation pour anciens combattants)/The Highway Traffic Amendment Act (Veterans' Licence Plates)*.

Il s'élève un débat.

M. EICHLER, M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI, M. CUMMINGS, M. le ministre RONDEAU ainsi que MM. MAGUIRE et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. REID, le débat est ajourné.

---

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés à la version amendée du projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique. L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. DERKACH voulant que le projet de loi soit amendé, dans le paragraphe 11(2), par substitution, à « entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 », de « est réputée être entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ».

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. le *ministre* SALE pour la reprise du débat.

M. le *ministre* RONDEAU et M. MAGUIRE interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. le *ministre* BJORNSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON, M<sup>me</sup> DRIEDGER ainsi que MM. GERRARD, LOEWEN, DERKACH, SCHELLENBERG et ROCAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (E. Thiessen, A. McRae, H. Liebrecht et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (T. L. Blahy, J. Peterson, T. Wiebe et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (T. Reyes, H. Lee et T. Ruiz)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (L. Cran, J. Kennedy, M. Van Hoek et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (V. Cassie, B. Cassie, B. Gordon et autres)

M. FAURSCHOU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (F. Jordan, E. Graham, D. Patsack et autres)

M<sup>me</sup> TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (R. Gate, A. Gosselin, L. Hartwell et autres)

---

M. REID, *président du Comité permanent des affaires législatives*, présente le sixième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le mercredi 9 juin 2004, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 42 — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act;*
- Projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act;*
- Projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act;*
- Projet de loi 49 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act;*



Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 50 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* :

John Petrinka

Veteran's Association

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu les exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* :

Gordon Henderson

Particulier

Richard McIntyre

Particulier

Terence Clifford

Particulier

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 42) — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 44) — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 46) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'alinéa 52(1.2)b), énoncé au paragraphe 3(1) du projet de loi, soit amendé par substitution, à « l'employeur en conviennent, elles servent à l'acquisition », de « son employeur en conviennent, elles servent à l'acquisition, sans aucun coût à la charge du gouvernement, ».*

(N<sup>o</sup> 49) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit amendé par suppression du paragraphe 309.1(3).*

(N<sup>o</sup> 50) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 53) — *Loi corrective de 2004/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2004*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

---

M<sup>me</sup> BRICK, *présidente du Comité permanent du développement social et économique*, présente le cinquième rapport du Comité.

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le mercredi 9 juin 2004, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*;
- Projet de loi 43 — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)*;
- Projet de loi 45 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;
- Projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act*.

**Composition du Comité :**

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* ASHTON;
- M<sup>me</sup> OSWALD remplace M. DEWAR;
- M. le *ministre* CHOMIAK remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER remplace M. GOERTZEN;
- M. SCHULER remplace M. ROCAN.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act* :

Debbie Penner

Manitoba Park Owners Association



Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 43 — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)* :

Susan Skinner et Val Coward	Association of Health Care Philanthropy et la Fondation de St. Boniface
Andrew Ogaranko	Faith Coalition
Kathleen Rempel Boschman	Hôpital Concordia

Le Comité a entendu 15 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 45 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* :

Dave Ennis	Association des ingénieurs et des géoscientifiques du Manitoba
Veronica Jackson	Manitoba Association of Architects
Terry Danelley	Particulier
Don Oliver	Particulier
Guy Prefontaine	Gaboury, Prefontaine and Perry Architects
Andrew Bickford	ABG Architecture
David Penner	Particulier
Arnold Permut	Particulier
John Woods	Particulier
Steve Cohlmeier	Particulier
Brian Stimpson	Faculté de génie, Université du Manitoba
Ray Wan	Raymond S. C. Wan Architect
Kelly Baumgartner	Particulier
Francis Pineda	Particulier
Judy Pestrak	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act* :

Christopher Snow	Tissue Bank of Manitoba
------------------	-------------------------

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 39)** — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

*Il est proposé que l'article 26 du projet de loi soit amendé par substitution, à « Le paragraphe 161(2) est modifié », de « Les paragraphes 161(2) et (2.1) sont modifiés ».*

**(N° 43)** — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 45)** — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

*Il est proposé que l'article 3, énoncé à l'article 2 du projet de loi, soit amendé :*

*a) dans le passage introductif, par suppression de « , dans l'intérêt public »;*

*b) par substitution, au passage qui suit l'alinéa a), de ce qui suit :*

*b) de promouvoir et d'améliorer, par tous les moyens licites et dans l'intérêt public, le savoir, les aptitudes et les compétences de ses membres et des étudiants relativement à tous les aspects des professions d'ingénieur et de géoscientifique;*

*c) de défendre l'intérêt du public s'il est menacé.*

*Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit amendé :*

*a) par substitution, au paragraphe 4(1), de ce qui suit :*

*4(1) Il est ajouté, après l'alinéa 12(1)z), ce qui suit :*

*z.1) établissant des mesures incitatives ou des programmes en matière d'éducation ayant trait aux professions d'ingénieur et de géoscientifique, notamment l'attribution de bourses ou de prêts, et les règles y applicables;*

*z.2) concernant l'attribution d'aide, notamment d'aide financière, dans l'intérêt public;*

*z.3) concernant la défense de l'intérêt public s'il est menacé;*

*z.4) régissant sa participation aux activités d'autres entités dont les objectifs sont comparables aux siens;*

*b) dans le paragraphe 4(2), par substitution, à « , du fonctionnement et de la prospérité », de « et du fonctionnement ».*

**(N° 48)** — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M<sup>m</sup>c BRICK, le rapport du Comité est déposé.

---

M. le *ministre* STRUTHERS dépose :

le rapport annuel de la Commission de protection de l'environnement pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 80)

le rapport annuel de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 81)

---

M. le *ministre* SELINGER dépose les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 (volume 4).

(Document parlementaire n° 82)

---

M. le *ministre* RONDEAU dépose le rapport de révision prévu par la *Loi sur les renseignements médicaux personnels* daté de juin 2004.

(Document parlementaire n° 83)

---

Lors d'un rappel au *Règlement* soulevé par la députée de River East, le président intervient et demande que les termes « lie » et « liars » soient retirés.

M<sup>me</sup> MITCHELSON se rétracte.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. ALTEMEYER, M<sup>me</sup> ROWAT, M. DEWAR, M<sup>me</sup> ROWAT et M. SANTOS font des déclarations de député.

---

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. MURRAY et REIMER forment des griefs.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient.

L'Assemblée convient de mettre fin au débat afin qu'elle puisse poursuivre d'autres travaux.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 42 — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 43 — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M<sup>me</sup> DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 45 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

**Jeudi 10 juin 2004**

---

M. le *ministre* MACKINTOSH, MM. SCHULER et GERRARD ainsi que M<sup>me</sup> DRIEDGER et M. FAURSCHOU interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK, M<sup>me</sup> STEFANSON, MM. GOERTZEN, EICHLER et REIMER, M<sup>me</sup> DRIEDGER, MM. FAURSCHOU, MAGUIRE et LAMOUREUX, M<sup>me</sup> MITCHELSON ainsi que MM. GERRARD et DERKACH interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, M<sup>me</sup> DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 50 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

---

**Jeudi 10 juin 2004**

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 53 — *Loi corrective de 2004/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2004* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Le débat se poursuit.

M. FAURSCHOU intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée se forme en comité plénier.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 54 — *Loi d'exécution du budget de 2004 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2004* — et en fait rapport sans amendement.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité le projet de loi 54 — *Loi d'exécution du budget de 2004 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2004* — dont a fait rapport le comité plénier.

---

Le président dépose :

le rapport supplémentaire à l'intention de l'Assemblée législative du Manitoba sur le traitement, les allocations et les prestations de pension des députés daté du 8 juin 2004;

(Document parlementaire n° 84)

les recommandations de la Commission de régie de l'Assemblée législative sur le rapport de 2004 portant sur le traitement, les allocations et les prestations de pension des députés.

(Document parlementaire n° 85)

---

L'Assemblée approuve la motion d'adhésion, prévue au paragraphe 78(1) du *Règlement*, que le Comité des subsides a examinée et dont il lui a fait rapport.

---

M. le *ministre* SELINGER propose que soit payée sur le Trésor, afin de couvrir certaines dépenses en capital, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, la somme de huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent dix mille dollars (899 110 000 \$).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* SELINGER propose d'accorder à Sa Majesté sur le Trésor, pour certaines dépenses de l'administration publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, la somme de sept milliards deux cent quatre-vingt-douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cents dollars (7 292 990 400 \$), prévue à la partie A (Dépenses de fonctionnement), et la somme de cent quarante millions cinq cent quatre-vingt-onze millions neuf cents dollars (140 591 900 \$), prévue à la partie B (Investissements en immobilisations) du budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la première lecture du projet de loi 52 — *Loi de 2004 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2004* — ainsi que son renvoi immédiat en deuxième lecture.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de présenter la proposition suivante :

Attendu que les députés de l'Assemblée législative s'entendent pour que cette dernière adopte le rapport supplémentaire datant du 8 juin 2004 et qui lui a été remis par le commissaire chargé d'examiner le traitement, les allocations et les prestations de pension des députés, que puisque le commissaire recommande fortement à l'Assemblée de faire en sorte qu'il ne soit plus nécessaire que les députés votent directement sur leur propres niveaux de rémunération et qu'il recommande également que la *Loi sur l'Assemblée législative* soit modifiée afin de permettre à la Commission de nommer un organisme ou un commissaire indépendant chargé de déterminer les niveaux de rémunération des députés sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'approbation de l'Assemblée,

il est proposé que l'Assemblée législative accepte le rapport supplémentaire datant du 8 juin 2004 et qui lui a été remis par le commissaire chargé d'examiner le traitement, les allocations et les prestations de pension des députés, et qu'elle recommande que des mesures législatives prévoyant la nomination d'un organisme ou d'un commissaire indépendant soient adoptées.

La proposition, mise aux voix, est adoptée.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 52 — *Loi de 2004 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2004*.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la première lecture du projet de loi 51 — *Loi d'emprunt de 2004/The Loan Act, 2004* — ainsi que son renvoi immédiat en deuxième lecture.

---

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 51 — *Loi d'emprunt de 2004/The Loan Act, 2004*.

---

L'Assemblée se forme en comité plénier.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 51 — *Loi d'emprunt de 2004/The Loan Act, 2004* — et en fait rapport sans amendement.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 52 — *Loi de 2004 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2004* — et en fait rapport sans amendement.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité le projet de loi 51 — *Loi d'emprunt de 2004/The Loan Act, 2004* — dont a fait rapport le comité plénier.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 52 — *Loi de 2004 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2004* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH, MM. GERRARD et MURRAY ainsi que M. le *premier ministre* DOER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

---



L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la première lecture du projet de loi 55 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (3)* — dont l'objet a été indiqué.

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 55 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (3)*.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 55.

(Document parlementaire n° 86)

---

L'Assemblée se forme en comité plénier.

---

Le comité plénier examine le projet de loi 55 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (3)* — et en fait rapport sans amendement.

---

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté à l'unanimité le projet de loi 55 — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (3)* — dont a fait rapport le comité plénier.

---

Peter LIBA, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 9 h 53 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (conseillers des demandeurs)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Claimant Advisers)*;

« (N° 6) — *Loi sur les services de police interterritoriaux/The Cross-Border Policing Act*;

« (N° 9) — *Loi sur le Conseil de l'immigration du Manitoba/The Manitoba Immigration Council Act*;

- « (N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission de régie du jeu/The Gaming Control Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 11) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets)*;
- « (N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport et le Code de la route (Fonds d'amélioration de la productivité de l'industrie du transport routier)/The Highways and Transportation Amendment and Highway Traffic Amendment Act (Trucking Productivity Improvement Fund)*;
- « (N<sup>o</sup> 13) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (programmes d'éducation appropriés)/The Public Schools Amendment Act (Appropriate Educational Programming)*;
- « (N<sup>o</sup> 14) — *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence (modification de la Loi sur la gestion des finances publiques)/The Gas Tax Accountability Act (Financial Administration Act Amended)*;
- « (N<sup>o</sup> 15) — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs de la police concernant les conducteurs dangereux et modifications diverses)/The Highway Traffic Amendment Act (Police Powers Respecting Unsafe Drivers and Miscellaneous Amendments)*;
- « (N<sup>o</sup> 16) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (refus de versement de prestations aux contrevenants)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Denial of Benefits for Offenders)*;
- « (N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et la protection, la prévention et l'indemnisation en matière de harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Prevention, Protection and Compensation Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 18) — *Loi visant à faciliter la perception des paiements alimentaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Improved Enforcement of Support Payments (Various Acts Amended) Act*;
- « (N<sup>o</sup> 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 20) — *Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Act*;
- « (N<sup>o</sup> 21) — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)*;
- « (N<sup>o</sup> 23) — *Loi sur le canal de dérivation de la rivière Rouge/The Red River Floodway Act*;
- « (N<sup>o</sup> 24) — *Loi sur la Société Voyage Manitoba/The Travel Manitoba Act*;
- « (N<sup>o</sup> 25) — *Loi modifiant la Loi sur les divertissements/The Amusements Amendment Act*;

- « (N<sup>o</sup> 26) — *Loi sur les comptables en management accrédités/The Certified Management Accountants Act*;
- « (N<sup>o</sup> 27) — *Loi sur les sociétés agricoles/The Agricultural Societies Act*;
- « (N<sup>o</sup> 29) — *Loi modifiant la Loi sur le curateur public/The Public Trustee Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 30) — *Charte de la sécurité dans les écoles (modification de diverses dispositions législatives)/The Safe Schools Charter (Various Acts Amended)*;
- « (N<sup>o</sup> 31) — *Loi sur la Commission du canal de dérivation/The Floodway Authority Act*;
- « (N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer provinciaux/The Provincial Railways Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance des employés du gouvernement/The Public Servants Insurance Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 34) — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 35) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 36) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 38) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 39) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 41) — *Loi sur les profits découlant de la notoriété en matière criminelle/The Profits of Criminal Notoriety Act*;
- « (N<sup>o</sup> 42) — *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 43) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)*;
- « (N<sup>o</sup> 44) — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act*;
- « (N<sup>o</sup> 45) — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;

« (N<sup>o</sup> 46) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*;

« (N<sup>o</sup> 48) — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act*;

« (N<sup>o</sup> 50) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*;

« (N<sup>o</sup> 53) — *Loi corrective de 2004/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2004*;

« (N<sup>o</sup> 54) — *Loi d'exécution du budget de 2004 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2004*;

« (N<sup>o</sup> 55) — *Loi n<sup>o</sup> 3 modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act (3)*;

« (N<sup>o</sup> 300) — *Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Act*;

« (N<sup>o</sup> 301) — *Loi sur la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

— — —

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner les projets de loi indiqués ci-après :

« (N<sup>o</sup> 51) — *Loi d'emprunt de 2004/The Loan Act, 2004*;

« (N<sup>o</sup> 52) — *Loi de 2004 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2004* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur remercie l'Assemblée législative et sanctionne les projets de loi en question. »

À 10 h 3, le lieutenant-gouverneur se retire.

---

**Jeudi 10 juin 2004**

---

La séance est levée à 22 h 6, le jeudi 10 juin 2004.

Le président,

George Hickers